

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	25 (1917)
Heft:	1
Rubrik:	Extraits du rapport de la Direction de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grand appui pendant nombre d'années. Le souvenir de son activité illassable demeurera comme la pierre angulaire du

monument qu'il a contribué à édifier pour le bien et pour l'honneur de son pays dont il fut un fidèle serviteur.

Extraits du rapport de la Direction de la Croix-Rouge (exercice 1915)

Généralités. L'activité de la Croix-Rouge suisse a, l'année dernière, toujours encore dû s'adapter à la situation créée par la mobilisation de l'armée et notre Société n'a donc pas pu reprendre entièrement son travail habituel du temps de paix. Il n'est pas encore possible aujourd'hui de donner un aperçu complet des œuvres accomplies pendant la guerre et nous devons nous borner à exposer brièvement quelques faits.

La collecte commencée par la Croix-Rouge en 1914 a suivi son cours en 1915, mais les sources de la bienfaisance n'ont plus coulé aussi abondamment, depuis que le danger d'être entraîné dans le conflit européen paraît écarté pour notre pays. Néanmoins le produit de la collecte atteignait à la fin de 1915 le beau chiffre de fr. 1,085,972.34. Les dons en nature, très nombreux la première année, ne sont plus arrivés qu'assez rarement en 1915.

L'argent recueilli a principalement servi à procurer du linge à des soldats nécessiteux. Ces effets ont été beaucoup demandés par les militaires et, depuis la mobilisation, il ne s'est pas passé un seul jour sans que des soldats ou même des corps de troupe ne nous eussent adressé des requêtes de ce genre, auxquelles nous avons toujours pu faire droit. C'est ainsi que jusqu'à fin décembre 1915 le magasin de la Croix-Rouge a fourni à la troupe, grâce au produit de la collecte: 97,579 chemises, 25,502 ceintures et gilets, 126,274 chaussettes et bas, 37,453 mouchoirs de poche, 67,603 caleçons et 22,223 serviettes.

De plus, la Croix-Rouge suisse a, en vue de l'accomplissement de sa tâche spéciale, dépensé de fortes sommes pour l'acquisition de matériel sanitaire, notamment de matériel de transport pour les lignes sanitaires auxiliaires de l'arrière, et elle a ainsi notablement secondé le service de santé de l'armée.

En outre, la Croix-Rouge a tout particulièrement réalisé les idées humanitaires dont elle s'inspire, en effectuant l'échange des militaires invalides entre la France et l'Allemagne. Cette tâche lui a été confiée expressément par le Département politique suisse. Les trains sanitaires que l'armée a mis à notre disposition ont dû être appropriés à cette destination spéciale, ce qui a occasionné un grand travail, mais les peines que s'est données la Croix-Rouge suisse furent couronnées de succès à tous égards et elle peut certainement faire cas de la reconnaissance qu'elle s'est ainsi acquise dans les Etats intéressés aux échanges d'invalides. Sa coopération à ces échanges n'a pas seulement consisté dans la fourniture de matériel et l'aménagement des voitures, mais la Croix-Rouge a encore fourni le personnel d'accompagnement, car les trains ont été accompagnés par des infirmières de ses détachements et, au début, aussi par des hommes et ses Colonnes. Ces infirmiers furent remplacés plus tard, sur l'ordre du médecin de l'armée, par des hommes des compagnies sanitaires.

Il nous arrive chaque jour d'innombrables lettres dans lesquelles on demande des nouvelles de prisonniers, de leurs parents, ou

de disparus, comme aussi des lettres et paquets à expédier à des prisonniers ou à d'autres personnes, et quand même nous ne répondons nous-mêmes qu'à un petit nombre de ces missives, il faut cependant les lire, pour savoir à quels offices on doit les transmettre ; il en résulte pour le bureau du médecin en chef de la Croix-Rouge un fort surcroit de travail, interrompu par des audiences dont le nombre va toujours en augmentant. La Croix-Rouge s'est de plus en plus développée aux yeux du public comme office central d'aide générale ou comme bureau de renseignement et nous constatons avec satisfaction qu'elle est ainsi devenue populaire et est toujours plus appréciée au sein de nos populations. Nous avons aussi été particulièrement satisfaits de voir que, parmi les nombreuses organisations de bienfaisance qui se sont créées, le *Comité bernois*, la société *Pro captivis* et la société *Pietas*, qui s'occupent de l'assistance des prisonniers de guerre, se sont placés sous l'égide de la Croix-Rouge suisse et aident ainsi à affirmer la considération dont elle jouit également hors de notre pays.

D'une manière générale, la mobilisation de la Croix-Rouge suisse s'est opérée assez tranquillement en 1915 et il nous a ainsi été possible de nous occuper un peu plus que l'année précédente de nos travaux en temps de paix et de vouer un peu plus de sollicitude aussi à cette partie de notre tâche.

La *Direction* n'a eu qu'une seule séance, qui s'est tenue le 29 octobre 1915. En raison des circonstances, cette séance a été convoquée pour mettre les membres de la Direction au courant de la situation et ils ont alors entendu avec satisfaction le court rapport qui leur a été fait par le médecin en chef de la Croix-Rouge sur l'état des travaux. En outre, les affaires statutaires ont été traitées de la manière habituelle.

Dans cette séance, la Direction a pris connaissance avec une grande émotion d'une lettre, par laquelle M. le Dr *Sahli*, secrétaire général, déclarait démissionner pour raisons de santé. La Direction est cependant parvenue à lui faire retirer sa démission en lui offrant de le décharger de ses fonctions dans la très large mesure que nécessitait sa maladie. A cette occasion, on a rappelé en termes émus le travail accompli par M. le Dr *Sahli* avec fidélité et dévouement pendant 18 années et on a déclaré, avec le sentiment d'une profonde reconnaissance, que le développement réjouissant de la Croix-Rouge suisse depuis l'époque de son entrée en fonctions comme secrétaire général en 1898 est uniquement son œuvre et qu'ainsi le nom du Dr *Sahli* est à jamais inséparable de celui de la Croix-Rouge suisse.

L'assemblée des délégués n'ayant pas de pouvoirs aussi longtemps que l'armée est mobilisée, n'a pas été convoquée en 1915.

Sociétaires. Le nombre des sections est resté le même qu'en 1914, mais l'œuvre de la Croix-Rouge suisse étant d'un intérêt croissant depuis la mobilisation, il en est résulté une augmentation du nombre des membres dans les sections. En 1914, le nombre total des membres était de 35,948 et, en 1915, il s'est élevé à 39,008. L'adoption des nouveaux statuts de la Société centrale oblige les sections à mettre leurs statuts en harmonie avec ceux de la Société centrale. Jusqu'à présent, les statuts de bien des sections ont déjà été approuvés par le médecin en chef de la Croix-Rouge.

Institutions auxiliaires. Les rapports de la Croix-Rouge avec les sociétés auxiliaires, devenus plus suivis depuis la mobilisation, se sont maintenus aussi en 1915. La Croix-Rouge a alloué des subventions en espèces de fr. 500 à la Société militaire sanitaire et à la Société d'utilité

publique des femmes suisses et un subside de fr. 1600 à l'Alliance des samaritains.

La Croix-Rouge a eu des rapports particuliers en 1915 avec l'Alliance suisse des samaritains. Les nouveaux statuts de cette société ont été approuvés par la Direction de la Croix-Rouge et il en a été de même de la convention spéciale prévue dans les statuts des deux sociétés pour régler les conditions de l'affiliation.

L'institution des **samaritains** a déployé une grande activité pendant la mobilisation. Au début, le nombre des cours de samaritains et d'assistance des malades diminua sensiblement, sans doute parce que bien des médecins furent empêchés par le service militaire de s'occuper des sociétés. En 1915, il s'est de nouveau donné beaucoup plus de cours et, pour certains d'entre eux, le nombre des élèves a surtout considérablement augmenté. Il n'est maintenant pas rare que des cours comptent plus d'une centaine d'élèves.

Des subventions en espèces ont été allouées comme suit:

fr. 3140 pour des cours de samaritains (fr. 1940 en 1914);
 » 420 pour des cours de soins aux malades (fr. 780 en 1914);
 » 575 pour des exercices de campagne.

Le matériel d'enseignement qui a été prêté est le suivant:

76 squelettes humains (47 en 1914);
 4 mannequins démontables (3 en 1914);
 87 tableaux systèmes D^r Bernhard et D^r Düms (69 en 1914);
 44 petites caisses de pansement (47 en 1914);
 3 brancards (5 en 1914);
 25 caisses de literie (11 en 1914).

En tout, 239 expéditions contre 185 l'année précédente.

Le magasinage a, par suite de la mobilisation, présenté des difficultés spéciales. Le local utilisé jusqu'alors s'est révélé trop petit et, à cause de la grande distance, fort incommodé. On dut installer dans le voisinage immédiat du Secrétariat central un nouveau magasin, où le matériel d'enseignement a aussi trouvé place. Pour magasinage, acquisitions, réparations et expéditions de matériel, on a dépensé fr. 1398.89 contre fr. 2916.54 l'année précédente.

La Croix-Rouge a, en 1915, cédé 7015 exemplaires de manuels; il en est résulté pour elle un déficit de fr. 435.

Nos cartouches de pansement sont toujours très demandées; nous en avons employé en 1915 pour nos sociétés 92,700, dont 50,000 du petit modèle et 42,700 du grand modèle. Malheureusement cet article a aussi été atteint par le renchérissement général; en 1915, les fabriques qui nous vendent ces cartouches ont augmenté leur prix de 30 %. La Croix-Rouge s'est ainsi vue dans la nécessité de les faire payer plus cher, afin de ne pas subir une trop grande perte. Le prix des cartouches est maintenant de 7 et 22 centimes, au lieu de 5 et 15 centimes. Même avec ce prix, la Croix-Rouge, qui cède ces objets de pansement au-dessous du prix coûtant, s'est trouvée en perte pour une somme de fr. 1511.84.

Les **trois revues de la Société**, intitulées « Das Rote Kreuz », « La Croix-Rouge » et « Blätter für Krankenpflege » ont été publiées l'année dernière de la même manière que précédemment. Comme d'habitude, il y a eu au commencement de l'année pour ces trois revues une sensible diminution du nombre des abonnés, mais il arrive toujours que la plupart des exemplaires qui nous reviennent en janvier ont été refusés par erreur et, en 1915 aussi,

nous avions à la fin de l'année une augmentation du nombre des abonnements. Les deux revues « Blätter für Krankenpflege » et « La Croix-Rouge » ont bouclé leurs comptes, comme ces dernières années, avec un petit bénéfice, mais « Das Rote Kreuz » n'a pas encore pu clore l'ère de ses déficits. L'amélioration de la situation financière rencontre même un nouvel obstacle, qui consiste dans l'augmentation

des frais d'impression par suite du renchérissement général. On en est donc toujours encore à se demander s'il n'y aurait pas lieu de créer une compensation en élevant un peu le bas prix de l'abonnement. D'une manière générale, on doit reconnaître que nos revues n'ont pas seulement la valeur d'un lien qui unit étroitement les sociétaires, mais qu'elles sont aussi d'une grande utilité pour le recrutement.

(A suivre.)



Notes d'une infirmière en Orient

Nous avons sous les yeux une relation d'une infirmière qui a soigné des blessés de l'armée d'Orient, à Moudros, près des Dardanelles, en 1915 :

« Les tentes-ambulances étaient installées au flanc d'une colline et contenait plus de quinze cents malades. Le confort le plus élémentaire manquait dans cette formation hospitalière où les hommes étaient couchés sur des paillasses défoncées et salies. Et cependant cet hôpital, malgré sa misère, était encore le mieux installé de tous.

Nos pauvres malades se débattaient la nuit avec les puces et le jour avec les mouches.... surtout les pauvres grands malades! Il fallait voir toutes ces mouches qui leur entraient dans la bouche et qui sortaient en masse, tout en bourdonnant, lorsqu'on les en chassait; leurs yeux en étaient tout remplis. Les typhiques détenaient le record. On avait beau mettre des moustiquaires, cela n'y faisait rien. Allez donc lutter contre une pareille invasion! Il n'y fallait point songer.... Voyez-vous, lorsque vous vous trouverez à plaindre, songez quelquefois à ces pauvres petits soldats français, qui, en Orient, ont souffert plus que n'importe lequel d'entre les combattants.

Ajoutez à cela une pénurie d'eau absolue en été, au point qu'une fois on était resté trois jours sans pouvoir faire la soupe, alors que les malades tendaient leurs gobelets dans un geste désespéré...

Plus tard on put élever des baraquements très sommaires, mais nécessaires à cause de la mauvaise saison. En octobre commencèrent les pluies d'automne. Il pleuvait partout dans notre baraque; il pleuvait sur notre petit lit de fer qui, chaque fois que l'on change de place, menace de s'effondrer. Il pleuvait le long des cloisons et, grâce au vent violent qui venait du Sud, j'ai reçu sur la tête et sur les épaules une vraie douche. L'eau coulait sur notre plancher, il a fallu mettre des pierres sous nos malles pour les préserver un peu. On a mis partout de la toile imperméabilisée, nous nous sommes glissées dessous.

Même dans les baraques on se tenait sous des parapluies ouverts; les pauvres malades étaient transpercés, au milieu de la nuit on essaye de les abriter mieux ailleurs. La boue est partout; autour des tentes on y enfonce jusqu'au dessus de la chaussure. Enfin le mauvais temps a amené une recrudescence d'insectes: des tarentules aux longues pattes velues, des